

CERTIFICAT DE CONCUBINAGE

Lieu de rédaction : _____ Référence : _____

Informations du Concubin 1 :

Nom : _____

Prénom(s) : _____

Date et lieu de naissance : _____

Adresse actuelle : _____

Nationalité : _____

Informations du Concubin 2 :

Nom : _____

Prénom(s) : _____

Date et lieu de naissance : _____

Adresse actuelle : _____

Nationalité : _____

Déclaration de Concubinage :

Par la présente, nous, les soussignés, déclarons vivre en concubinage, c'est-à-dire en union de fait caractérisée par une vie commune stable et continue, sans être liés par un acte de mariage ou un pacte civil de solidarité (PACS). Nous attestons partager une vie affective, matérielle et sociale commune, tout en respectant les droits et obligations qui en découlent conformément au droit français.

Conditions et Engagements :

1. Chacun des concubins conserve l'administration de ses biens personnels, sans prétendre aux biens de l'autre sauf en cas d'acquisition conjointe. 2. Cette déclaration ne constitue pas un acte juridique modifiant les régimes matrimoniaux ou successoraux. 3. Les concubins s'engagent à informer toute autorité ou organisme concerné de leur situation. 4. Ce certificat peut être utilisé pour justifier d'une situation de concubinage dans le cadre d'organismes publics ou privés.

Durée et Résiliation du Concubinage :

Le concubinage est réputé présent tant que la vie commune est effective. Sa cessation peut être constatée par une déclaration unilatérale ou judiciaire. Ce certificat ne préjuge en rien des conséquences légales ou patrimoniales d'une éventuelle séparation.

Signatures des Concubins :

SIGNATURE DU CONCUBIN 1

SIGNATURE DU CONCUBIN 2

Signature : _____

Signature : _____

Source originale de ce document :

<https://juridique-administration.com/certificat-de-concubinage/>

Ce modèle vous a-t-il été utile ?

Découvrez d'autres modèles à jour sur :

<https://juridique-administration.com>

Voir plus de modèle

Ce modèle est destiné exclusivement à un usage personnel et non commercial.

Toute diffusion ou publication doit obligatoirement citer la source.

Ce modèle est fourni à titre purement indicatif et ne constitue pas un conseil juridique.
Il est recommandé de consulter un professionnel qualifié pour des situations spécifiques.